Edition septembre 2019, Numéro 15

BRESLES INFOS

Bulletin municipal de la ville de Bresles

SOMMAIRE :

- Informations Municipales
- Travaux et entretien de la commune
- Le Saviez-vous?
- « Portrait »
- L'accueil des enfants
- Clap de fin
- Associations et programme à venir
- Ca s'est passé à Bresles
- Communication des Listes

EDITO DU MAIRE

Soyons les Ambassadeurs de Bresles

La mandature qui s'achèvera, l'an prochain, aura permis de poser les jalons du Bresles de demain. Néanmoins, il y aura lieu, pour chacune et chacun, de pouvoir s'approprier et de respecter les lieux de vie que nous aurons construit ensemble, la Halle de Plein Vent, les Places du Centre Bourg, le Pôle Santé, le Groupe Scolaire et la Médiathèque sans omettre, pour autant, les places de stationnement indispensables à la vitalité de nos commerces.

Tel est le chemin que nous avons commencé à tracer et qui est à poursuivre. Notre force résidera dans notre capacité à nous unir pour être les ambassadeurs de Bresles et donner toute sa place à notre bourg au sein du Beauvaisis. En effet, l'importance de plus en plus grande du fait communautaire nous destine à dessiner et à penser une nouvelle page de notre histoire millénaire.

Les travaux réalisés, au cours de ce mandat, auront également eu pour objet de préparer Bresles à s'ouvrir au seuil des 5 000 habitants, tout en conservant les caractéristiques d'un bourg-centre rural, sans jamais oublier, comme le disait Saint Exupéry, « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Bonne et heureuse rentrée à toutes et à tous.

Dominique CORDIER
Maire de Bresles

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2019 (*)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame Cécile BEAUVAIS siègera en lieu et place de Monsieur Lionel CHISS démissionnaire et lui souhaite la bienvenue au sein de l'assemblée délibérante.

Ressources humaines – Convention CNFPT
Madame Anne FUMERY rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Ville compte 56 agents au sein de ses effectifs. Soucieuse, dans le cadre de sa politique des Ressources Humaines et consciente de la nécessité de voir les agents se former, tout au long de leur carrière, la Municipalité souhaite poursuivre ses efforts en matière de formation par l'élaboration d'un plan de formation pluriannuel, ambitieux et adapté aux besoins de la collectivité. C'est pourquoi, Madame Anne FUMERY propose aux membres de l'assemblée délibérante de conventionner avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Cette convention est ainsi une des premières bases de ce projet en matière de Ressources Humaines pour l'année 2019. Ainsi, pour l'année 2018, à titre d'exemple, 9 agents ont suivi une formation sauveteur secouriste au travail par l'intermédiaire du CNFPT. Il en est de même pour les services techniques pour les CACES. Pour conclure, Monsieur le Maire réaffirme l'importance qu'il porte à voir se former les agents de la Ville tant pour eux-mêmes que par rapport à l'amélioration du service rendu à la population.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer cette convention avec le CNFPT.

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE BEAUVAIS - PÉTITION
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la lettre ouverte aux Maires des arrondissements de Beauvais et de Clermont. Soucieux de pouvoir garantir une justice de proximité au service de tous, Monsieur le Maire propose, d'appuyer l'appel reçu de la part des avocats du barreau de Beauvais et de signer la pétition lancée par le Conseil National des Barreaux. A cette occasion, Monsieur le Maire exprime sa vigilance à voir maintenir des services de proximité pour les Bresloises et Breslois. Madame Anne FUMERY souligne le transfert des compétences de l'Etat vers la collectivité, sans compensation, pour accompagner les personnes les plus fragiles, dans la rédaction de documents administratifs. Elle relève que c'est particulièrement flagrant pour la Médiathèque.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer cette pétition.

DIVERS
Monsieur André DUTHOIT explique qu'il y aura, le 21 septembre 2019, le passage d'une randonnée cycliste à Bresles partant de Chantilly pour se rendre au Crotoy. Près de 3 000 personnes sont attendues et il lance un appel aux bénévoles pour aider au succès de cette manifestation.

Monsieur Christophe CRUCET souhaite obtenir l'apport technique de Monsieur Sébastien PULLEUX pour suivre le projet de travaux de réhabilitation des écoles élémentaires et de construction d'une nouvelle médiathèque.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux services techniques, fleurissement et administratif pour le maintien de la 3ème fleur.

D'autre part, Monsieur le Maire fait de nouveau un rappel à plus de citoyenneté en matière de propreté urbaine et précise que des amendes pouvant atteindre 450 € peuvent être mises en œuvre.

Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2019(*)

Région Hauts de France – Redynamisation des centre villes et centre bourgs : Appel à projets
Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante de l'appel à projets émis par la Région des Hauts-de-France visant à redynamiser les centre-ville et centre-bourgs. Il propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à présenter un dossier de candidature pour la Ville de Bresles. Le projet de candidature de la Ville aurait pour objet de solliciter l'aide de la région des Hauts-de-France pour la réhabilitation de l'ancienne trésorerie, la mise en valeur du pigeonnier, la reconversion des locaux de l'actuelle Médiathèque et la réfection de l'Eglise. Monsieur le Maire rappelle l'importance de se positionner pour l'avenir de Bresles et de pouvoir saisir les opportunités de cet appel à projets.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer un dossier auprès de la Région des Hauts-de-France, au nom de la Ville de Bresles.

Concert Harmonie de Beauvais (OHB) le 31 mars 2019
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Ville de Bresles, à chaque début de printemps, a pris pour habitude, d'organiser un concert avec l'Orchestre d'Harmonie de Beauvais. Ce concert rencontre aujourd'hui un certain succès populaire qui va-delà du territoire de Bresles. Aussi, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à conventionner, pour l'année 2019, avec l'Orchestre d'Harmonie de Beauvais. Le concert est prévu pour le dimanche 31 mars, à la salle Robert Gourdain et le budget prévisionnel est estimé à 2 610 euros hors coûts des personnels municipaux et de la communication.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer cette convention.

Subventions exceptionnelles – Projets classe de Madame Hélène MAUDRIN
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des demandes de subventions exceptionnelles de Madame Hélène MAUDRIN, pour financer d'une part le projet « Enfin la Paix », subvention de 1200€, et d'autre part, pour une classe de découverte des élèves de la classe ULIS, dans le cadre des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, pour co-financer un séjour à Péronne les lundi 24 et mardi 25 juin 2019 à hauteur de 750€. Monsieur le Maire propose de faire droit à ces demandes eu égard à la qualité et au succès que le projet « Enfin la Paix » a rencontré lors des commémorations de l'anniversaire du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité l'octroi de ces subventions.

Fête de la Musique – Concerts sous la Halle de Plein Vent
Monsieur le Maire propose, dans le cadre des festivités liées à la Fête de la Musique, le 21 juin 2019, de souscrire un contrat d'engagement avec l'Orchestre Jazz et Co pour assurer l'animation musicale. En contrepartie, la ville versera une subvention d'un montant de 500 euros à l'ordre de l'association Jazz et Co. D'autre part, Monsieur le Maire propose de conventionner avec l'association FLAG, pour un montant de 650 euros, pour poursuivre ces festivités le 23 juin 2019.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à la majorité des voix et une abstention, l'octroi des subventions telles que proposées par Monsieur le Maire.

Divers
Madame Anne FUMERY tient à souligner l'initiative heureuse de Monsieur Guillaume GEOFFRE au sujet de la projection d'un film sur la sucrerie de Bresles. Le public était au rendez-vous et souligne que le quotidien des Bresloises et Breslois doit nous guider.

Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2019(*)

Finances – Vote des budgets 2019 et de l'affectation aux résultats
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Ville de Bresles compte 3 budgets.
Après présentation du **Budget Principal** par Monsieur le Maire, Monsieur Sébastien PULLEUX constate que la bonne santé financière de la Ville est en adéquation avec ce projet de budget et adresse ses félicitations pour le travail réalisé. Il espère que le recours à l'emprunt ne sera pas nécessaire pour réaliser les projets lancés. Il souhaite maintenir l'endettement au plus bas, même si l'emprunt sera obligatoire. Monsieur le Maire confirme et rappelle que la Ville a lancé les projets actuels en raison de ses capacités financières. Il explique également que le budget est construit sur des bases sincères, à l'exemple de la Médiathèque où toutes les demandes de subvention ne sont pas inscrites, tant qu'elles ne sont pas actées.
Monsieur Franck VANDEWALLE regrette que le développement économique ne soit pas pris en compte à travers ce projet de budget. Monsieur le Maire rappelle que la compétence économie et développement relève, dorénavant, de la CAB. A ce sujet, il explique qu'il est en lien direct avec les services de la CAB et qu'il reçoit régulièrement des investisseurs, étant donné le positionnement géographique privilégié de Bresles, en appuyant chaque dossier avec le plus grand soin pour Bresles et ses habitants.

Concernant le **Budget Eau Potable**, Monsieur le Maire précise que le budget 2019 est le dernier voté par le conseil municipal avant son transfert au 1er janvier 2020. Il s'agit, par conséquent, de profiter de l'aménagement et de l'embellissement des Places pour poursuivre le renouvellement du réseau d'eau potable et de continuer l'étude de captage Bresles/Litz.

Monsieur le Maire présente aux membres de l'Assemblée délibérante le projet de **Budget de la Salle Robert GOURDAIN** et en profite pour remercier Franck FENDRICH pour la gestion de la salle Robert GOURDAIN.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, les trois budgets de la Ville pour l'année 2019 ainsi que les affectations des résultats.

Finances – Taux d'imposition communaux 2019
Monsieur le Maire indique que conformément aux engagements pris lors de l'intégration à la CAB, les taux communaux restent identiques.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les taux d'imposition communaux.

Finances – Taux d'imposition communaux 2019
Monsieur André DUTHOIT présente le montant des subventions, quasi-identique à l'an dernier et précise que ces propositions ont fait l'objet d'un avis favorable des membres de la commission.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les montants des subventions aux associations pour l'année 2019

Consultation publique – Exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes
Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande d'enregistrement déposée par la société BONNEVIE et FILS pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Bresles. Il indique que, pendant quatre semaines, du lundi 11 mars 2019 au lundi 8 avril 2019 inclus, il a été procédé, dans la commune de Bresles, à la consultation du public, sur cette demande. Ainsi, le public a pu prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement à la mairie de Bresles, lieu d'implantation du projet, pendant la durée de la consultation du public, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Durant cette période, le public a pu formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet.

Les conseils municipaux des communes de Bresles et de Bailleul-sur-Thérain sont appelés à donner leur avis sur cette demande.
Monsieur le Maire indique qu'il a reçu Monsieur Bonnevie. Il a le devoir de ne pas être dans l'émotion et il a la charge d'étudier tous les dossiers. Enfin, il précise que ce type de dossier répond à une procédure particulière où le Préfet décide au terme d'une consultation de la population et des conseils municipaux concernés.

Monsieur le Maire invite, les membres du Conseil Municipal, à se prononcer sur ce projet et précise, qu'à titre personnel, il émet un avis défavorable.

Madame Anne FUMERY intervient pour dire que le Conseil Départemental est en train d'étudier le plan régional d'élimination des déchets et qu'en l'espèce, un avis défavorable est envisagé.
Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, émet un avis défavorable à la majorité et une abstention au projet de demande d'enregistrement déposé par la société BONNEVIE et FILS pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Bresles.

Subvention Région Hauts de France – Monument aux morts
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter la Région des Hauts de France pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la réhabilitation du Monument aux Morts. Il précise que ce projet est estimé à 41 580 € hors Lettrage.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, cette proposition.

Divers
Monsieur le Maire remercie, au nom de la Municipalité, le Conseil Départemental de l'Oise, pour l'attribution d'un montant de 111 970 €, dans le cadre de l'aménagement et de l'embellissement des Places du Centre-bourg.

Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 09 mai 2019(*)

Marchés publics : Travaux groupe scolaire, médiathèque, ALSH adolescent
Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante la consultation qui a eu lieu pour procéder aux choix des entreprises qui seront chargées de réaliser les travaux de réhabilitation du groupe scolaire ainsi que la création d'une médiathèque et d'un ALSH adolescent. Monsieur le Maire rappelle la procédure de consultation des lots et les négociations qui ont eu lieu avec les entreprises, ainsi que l'avis favorable des membres de la commission marchés publics. Les travaux pourront ainsi débuter dès les vacances scolaires d'été 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la liste des entreprises proposée.

Eclairage public souterrain – SE60 – Cour de la Mairie
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de conventionner avec le SE 60 pour la réalisation des travaux d'éclairage souterrain de la cour de la Mairie. Le montant des travaux est estimé, en section d'investissement, à 33 279, 87 euros et, en section de fonctionnement, à 3 165,17 euros. Il explique que l'éclairage du mur d'enceinte de la mairie n'avait pas été prévu et qu'il est nécessaire de tout faire, dès à présent, afin de ne pas avoir à y revenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, cette proposition.

Convention – Maison de l'Emploi et de la Formation, Cité des Métiers du Pays du Grand Beauvaisis
Madame Anne FUMERY propose de conventionner avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, Cité des Métiers du Pays du Grand Beauvaisis. L'objet de cette convention est de pouvoir organiser des permanences dans notre Ville au sein des locaux de la Médiathèque afin de pouvoir répondre aux demandes de la population. Ce service n'existe plus depuis la disparition de la CCRB, et cette convention permet d'offrir un service sur notre territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, cette proposition.

(*) Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site internet www.Bresles.fr

Délégation de Service Public (DSP) Eau

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2018, et à la mise œuvre d'une procédure d'appel à candidatures par voie de presse, 2 entreprises ont candidaté à la DSP eau potable pour la commune de Bresles. Les élus, accompagnés par l'ADTO, avaient élaboré un cahier des charges exigeant et suite à la remise des offres ont demandé des compléments d'informations aux 2 candidats afin de s'assurer de la qualité des prestations proposées.

La société IKOS HYDRA a été désignée la plus performante sur les 3 critères évalués, d'organisation, de proposition techniques et financières. Après une phase de négociation, un contrat d'une durée de 20 ans a été signé entre la commune et la société IKOS HYDRA.

Ce contrat prévoit entre autres : le renouvellement des compteurs de plus de 15 ans, le remplacement des branchements en plomb résiduels, une amélioration du niveau de rendement du réseau, une étude de gestion patrimoniale aboutissant à la mise en place d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations, des travaux de sécurisation des ouvrages, la mise en place d'un analyseur de nitrates en continu au niveau du forage, une augmentation de la part fixe appliquée à la révision des tarifs.

Le contrat est entré en vigueur au 1er janvier 2019, et permet aux breslois de voir le montant de leur abonnement passer de 18.18€ à 18 € (soit -1%) et le prix du m3 de 0.7580€ à 0.4480€ (soit -41%).

Bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat !

Les jardins de l'ancienne résidence d'été des évêques de Beauvais

La commune a conventionné avec l'Ecole Supérieure d'Architecture de Versailles pour réaliser une étude historique et paysagère des jardins de l'ancienne résidence épiscopale de Bresles. L'objet de cette étude est de mieux connaître ces jardins et de pouvoir en assurer la mise en valeur. Les étudiants ont souhaité nous informer de leurs travaux dans le message ci-dessous.

C'est depuis le mois de décembre 2018 que nous a été confié, dans le cadre de notre Master Jardin Historique Parc et Paysage à l'école supérieure d'architecture de Versailles, une étude opérationnelle qui consiste à étudier la ville de Bresles sous différents aspects, comme historique, urbanistique, du point de vue architectural ou encore du paysage.

Nous sommes un groupe de quatre étudiants, Olivia Ploix et Julie Stucky, étudiantes en architecture, Julien Beaudet, historien de l'Art, et Fabien Sardier, concepteur paysagiste.
C'est donc à l'initiative de la mairie de Bresles, que nous travaillons dans votre commune sous l'encadrement de Madame Stéphanie de Courtois, Historienne et directrice du master, et de Monsieur Denis Mirallié, paysagiste. Notre étude porte plus particulièrement sur l'ancienne résidence d'été des évêques de Beauvais, c'est-à-dire l'actuel centre historique avec la mairie et l'église, mais également ce qui est moins connu comme l'immense jardin qui s'étendait du château jusqu'à la forêt de Hez.

Ce jardin monumental constitué de différentes pièces d'eaux, de terrasses et de nombreuses essences se prolongeait par un canal démesuré creusé dans le marais qui dû nécessiter des travaux colossaux. Mais pour découvrir toute cette histoire parfois oubliée il nous faut adopter une méthodologie bien particulière.

Notre étude se base d'abord sur l'arpentage du terrain, où nous mesurons, calculons, dessinons et photographions, puis après s'être confronté à la réalité du site, nous étudions les archives en lien avec Bresles, conservées aux archives départementales de l'Oise à Beauvais et dans le grenier de la mairie de Bresles. Il s'agit ensuite de croiser les données du terrain avec celles des archives de manière à formuler des hypothèses et à affiner nos connaissances.

Les archives qui nous sont confiées peuvent être des devis du XVIIIème siècle, des plans, ou encore des gravures et des dessins à travers lesquels il nous faut essayer de démêler le vrai du faux, de la réalité ou du projet.
Toutefois, une des sources les plus passionnante et des plus abondantes lorsque l'on tend l'oreille, ce sont les habitants eux-mêmes !

Faisant partie intégrante de la commune depuis plusieurs générations pour certaines familles, vous possédez peut-être des informations clés ou des clichés photographiques qui pourraient nous aider à la compréhension de votre village.

Alors s'il vous semble que cela vous concerne, nous nous tenons à votre disposition grâce à ce mail !
jhpp.bresles2019@gmail.com

L'équipe de Versailles pour Bresles

Hommage à Monsieur Jacques LENZI

Monsieur Jacques LENZI nous a quitté en ce mois de juin 2019.

Cressiculteur, élu au conseil municipal de Bresles de 1971 à 2008, et Maire adjoint de 1977 à 1989, Président du Syndicat de la Trye, Fondateur de la section de judo à Bresles en 1976, Président de la Société de Chasse des Marais Communaux pendant 18 ans, Monsieur Jacques LENZI incarnait une époque et son parcours reflète son engagement au service de la collectivité.

Sa mémoire perdurera au cœur de Bresles, des Bresloises et Breslois.

Bienvenue à notre nouveau Policier Municipal

Christophe PUCHOIS, âgé de 45 ans, marié, père de trois enfants et originaire d'Amiens rejoint la commune de Bresles début septembre pour remplacer Monsieur Eric Bourtayre, policier municipal ayant fait valoir ses droits à la retraite.
Après une dizaine d'années dans la Police Nationale et policier municipal depuis 2001, il a longtemps exercé en région parisienne dans des villes très urbanisées avant de revenir dans la région Picarde afin d'y élever ses garçons loin du stress des grandes villes.
A la tête du futur service de Police Municipale de Bresles il sera ravi de pouvoir être un lien privilégié entre la population et la Mairie. Il aime communiquer avant tout, mais néanmoins la rigueur et l'impartialité sont essentielles pour lui dans son activité professionnelle. Son expérience sera un atout pour la population de Bresles, dont il sera le garant de la tranquillité, de la sécurité et la salubrité publique.
Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement à Bresles.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Le groupe scolaire, la nouvelle médiathèque et le centre ado

Les travaux sont lancés depuis le début de l'été. Ces travaux d'ampleur vont durer pendant environ 1 an et demi et nécessitent un phasage rigoureux. Ils vont en effet devoir s'adapter au maximum aux rythmes scolaires pour limiter la gêne pour les enfants et les enseignants. Une attention toute particulière est portée à la sécurité, en séparant physiquement les zones de travaux des cours de récréation.

Les objectifs de ce chantier sont multiples. Tout d'abord le groupe scolaire, rapprochant les 2 écoles primaires permettra plus d'échanges entre les enfants et les enseignants. Ce sera également l'opportunité de réhabiliter les salles de classe et de moderniser les installations, entre autres : les sanitaires, les réseaux, l'installation de tableaux numériques dans toutes les classes, la rénovation complète du système de chauffage.
La sécurité sera également améliorée, en supprimant la route qui séparait les 2 écoles.

L'intégration de la médiathèque au sein même du groupe facilitera l'accès aux enfants, qui n'auront plus à sortir de l'enceinte pour y accéder. Cet espace, volontairement pluriel, totalement accessible aux personnes à mobilité réduite (ce qui n'est pas le cas rue de la Mare du Four), sera équipé d'espaces dédiés à chaque utilisateur, enfants, ados, adultes, mais aussi un espace numérique et une salle d'expositions.

Enfin, la création d'un espace pour le centre Ado. Ce sont l'équivalent de 3 salles de classes qui seront mis à a disposition des adolescents et de leurs animateurs. Cette situation pourra être temporaire, si en effet le nombre d'enfants à l'école primaire venait à augmenter, il serait toujours possible de réutiliser l'espace en salles de classe, et de trouver une autre solution pour le centre Ado.
En attendant, nos adolescents pourront pleinement profiter des lieux, le soir, le mercredi et pendant les vacances scolaires, sans perturber le fonctionnement scolaire.

Réunion publique le 18/06/2019

LES NOUVELLES PLACES DU CENTRE BOURG

Fruit de plusieurs années de réflexion, de sollicitation des différents partenaires, d'obtention des différentes subventions sollicitées, sans parler des difficultés à obtenir les autorisations (notamment de l'Architecte de Bâtiments de France … !), l'aménagement des places du centre-bourg vient de s'achever.

L'augmentation du nombre de places de stationnement, la sécurisation de la circulation des piétons, l'embellissement prompt à attirer les visiteurs et la mise en valeur de nos monuments étaient les objectifs majeurs de ce chantier d'ampleur, redessinant en profondeur le cœur de ville.

Au cours de ce chantier, ce sont les places de l'Eglise, du 11 novembre, du 8 mai, Maurice Segond, mais également la cours du Château qui ont fait « peau neuve ». Cette dernière est réaménagée avec la création de nouveaux espaces de jardins et le déplacement et la restauration du monument aux morts.

Grâce à ces travaux, dont nous rappelons que l'investissement est de l'ordre de 2,5 millions d'euros financés à plus de 70% par nos partenaires (Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Région), ainsi qu'à un nouveau mobilier urbain, les Bresloises et les Breslois pourront se réapproprier le centre-bourg en toute sécurité.

Pôle Santé

Afin de créer une meilleure offre de santé auprès des habitants et de la population des communes aux alentours, la liste Ensemble pour Bresles a décidé de créer un pôle santé.
La première pierre a été posée le 21 juin 2019, rue du Président Roosevelt en présence de nombreux élus de territoire, notamment Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental, Caroline Cayeux, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Olivier Paccaud, Sénateur, Chanez Herbanne, Conseillère Régionale, Anne Fumery, Conseillère Départementale, et des représentants de la SA HLM de l'Oise, Claire Olivier et Mathilde Orrière, et de l'EPFLO en charge de la construction et de la gestion de ce nouveau bâtiment.

La conception du bâtiment a été pensée de façon à préserver un cône de vue vers un colombier jusqu'alors non accessible afin de lui redonner toute son identité. Une remise en valeur de ce patrimoine sera envisagée par la Commune dans un second temps afin de lui redonner toute sa splendeur. Il est également prévu à terme, des aménagements piétons pour créer un lien entre le pôle santé et la halle de plein vent, située à proximité.

Ce projet accueillera de nombreux professionnels de santé sur une surface de 400 m2 ainsi que 16 logements locatifs répartis sur 2 niveaux et répondra ainsi aux besoins de la population, tant d'un point de vue médical (il est essentiel d'attirer de nouveaux professionnels de santé au plus près de la population parfois vieillissante) qu'en matière de logements, de nombreuses personnes ayant le souhait de se loger à Bresles.

Après avis unanime du conseil municipal, ce pôle est baptisé « Albertine Plissonneau », alias Sœur Marie-Albertine, bien connue des breslois pour avoir exercé pendant près de 40 ans en tant qu'infirmière dans la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous mobilisés contre le frelon asiatique

Face au fléau du frelon asiatique, il y a lieu de se mobiliser. Outre la dangerosité des piqures de ces insectes à pattes jaunes, ces derniers s'attaquent aux abeilles butineuses en stationnant devant les ruches et les déciment. Si un nid est installé dans une haie ou en haut d'un arbre, il faut faire appel à une entreprise spécialisée (éventuellement aux pompiers si vous habitez à proximité d'une école) pour le détruire. Vous pouvez également fabriquer un piège dans une bouteille plastique avec un mélange de bière, sirop de cassis et vin blanc. Attention il faut impérativement mettre de l'alcool pour repousser les abeilles !

Assistance informatique pour particuliers et entreprises

Depuis plusieurs mois, une entreprise d'assistance informatique s'est installée à Bresles dans un appartement appartenant à la commune au-dessus de La Poste. Monsieur Faburel, assure des formations à l'utilisation d'outils informatiques, mais peut également assurer le dépannage et la maintenance de vos équipements, ainsi qu'assurer une récupération de données perdues.
Pour en savoir plus, consultez le site internet http://www.ltac-informatioque.com ou prenez contact via le site internent de l'entreprise, contact@ltac-informatique.com ou par téléphone au 06.13.61.57.38.

Accès aux déchetteries

A partir du 15 octobre, il sera obligatoire de présenter la carte ON PASS pour pouvoir accéder aux déchetteries du territoire de la CAB.
Vous pouvez obtenir cette carte en ligne sur le portail de téléservice citoyen.beauvaisis.fr, ou à l'accueil de la Mairie de Bresles pour les particuliers.
Les pièces nécessaires sont : un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo d'identité (format .jpg).
Les professionnels doivent se présenter au Service Cadre de Vie – Déchets, 78 rue du Tilloy à Beauvais, munis de la carte grise du véhicule et de la déclaration de l'activité exercée (extrait K-Bis).

L'armoirie de Bresles et son histoire

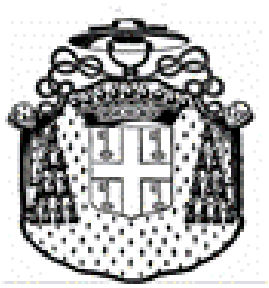

En l'an 1015, Roger, évêque de Beauvais et frère d'EUDES II, échangea avec ce dernier le comté de Sancerre en Berry, reçu en héritage, contre celui de Beauvais. Il devint par ce fait Comte de Beauvais.
Il transfère son comté à l'évêché de Beauvais.
Il sera le 1er Comte-Evêque, Pair de France et vidame de Gerberoy.
Son armoirie prend le « manteau royal »

Les évêques qui lui succèdent conserveront ce titre jusqu'à la révolution française.

En 1175, **Philippe de Dreux** (1158-1217), petit-fils du roi de France Louis VI le Gros, est nommé évêque de Beauvais. Il devient le 58ème évêque de Beauvais et 18ème Comte-Evêque. (*Ses armoiries à gauche)*

En 1178, à peine nommé, il part guerroyer en Terre Sainte.
En 1187, au cours de la troisième croisade, il se retrouve devant Arsouf et Saint Jean d'Acre. Il est fait prisonnier par les musulmans à Bagdad en 1190.

De retour en France, il combat les anglais de Richard Cœur de Lion.

De nouveau prisonnier vers 1197 près de Milly, il est délivré en 1202.

En 1210, ce prélat belliqueux croisera le fer contre les albigeois. Au côté de son cousin, le roi Philippe Auguste, il participe activement en 1214 à la bataille de Bouvines. A l'aide d'une masse d'arme, il mit à terre le frère de Jean Sans Terre, roi d'Angleterre.

En 1212, il « fit transformer en château-fort la maison de campagne (Villa Episcopa) » qui fut détruit rapidement par la comtesse de Clermont. Château qui sera reconstruit plus tard.

En 1217, il meurt à Beauvais.

Le château de Bresles conservera jusqu'à ce jour les armes : « *échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules* » de la famille de Dreux.

Quelques armoiries utilisées à Bresles :

Au cours des XXème et XXIème siècles : sur les panneaux des rues, sur des documents ...

Au XIXème siècle, sur des documents de la municipalité

Sculpture sur le côté Ouest du porche

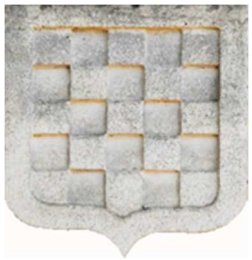

Sculpture au-dessus de la porte d'entrée du porche (côté Est)

Sources : Abbé Delettre (19ème s), Père Anselme de Sainte-Marie (17ème s), Hercule Géraud (20ème s)

Emmanuel LELEU
Association Clins d'Œil

L'ACCUEIL DES ENFANTS

DEMOS

Tout au long de l'année, nos petits musiciens Breslois ont poursuivi leurs efforts et travaillé d'arrachepied pour être prêts le jour J : Une représentation dans la prestigieuse salle de concert de la Philharmonie de Paris.

Au-delà du nécessaire travail personnel, les enfants se sont retrouvés deux fois par semaine avec leurs professeurs et régulièrement à la salle Robert GOURDAIN avec la centaine d'autres enfants du Beauvaisis assidus à ce programme de formation musicale. Il est à noter l'implication de Laëtitia
FAUQUEUX qui encadre les enfants de Bresles depuis le début de cette aventure, et la municipalité tient à la remercier et la féliciter pour le travail accompli. Bravo !

Au terme de cette deuxième année les progrès réalisés dans la pratique instrumentale sont impressionnants. Le public présent à Paris s'est régalé et a apprécié l'implication et la rigueur des enfants. Dans la foule, de nombreuses personnalités publiques étaient présentes, et l'un des parrains du programme
DEMOS, Lilian THURAM est venu féliciter nos petits Breslois.

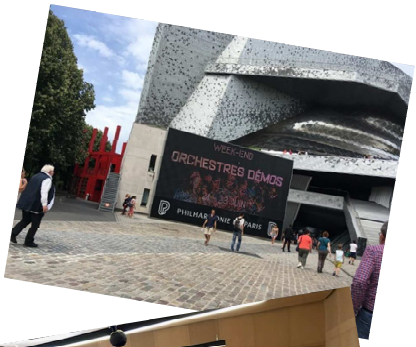

Après la pause estivale, les répétitions reprendront, permettant ainsi de nouvelles découvertes et l'opportunité pour les enfants de conserver l'instrument qui a été mis à leur disposition pendant les 3 saisons. Souhaitons qu'une majorité d'entre eux fasse le choix de rejoindre le conservatoire, et qui sait, dans quelques années, peut être aurons-nous des stars Bresloises issues de ce magnifique programme de démocratisation de la musique classique…

CLAP DE FIN

Avec ce quinzième numéro, nous mettons un terme à 5 années de travail visant à informer les Bresloises et les Breslois sur la vie de notre commune. A l'air du numérique, certains d'entre vous étaient attachés à retrouver notre journal et nous espérons vivement que chacun ait eu plaisir à le parcourir. Nous remercions celles et ceux qui nous ont aidé à vous informer : les bibliothécaires, et particulièrement Ludivine, à nos côté pour les 15 numéros ; les associations et notamment Clins d'œil pour les photos et l'Avenir Ensemble pour les communications régulières ; Hubert Gage le Directeur Général des Services pour la logistique et enfin Monsieur le Maire pour son soutient permanent.

Aurélie, Emilie, Guillaume, Isabelle

L'Avenir Ensemble

Cette année encore, l'association présidée par Jean Paul GINCETRE a donné tous les mois des concerts gratuits, que ce soit au centre Eugène Seigner, en l'église, à la salle Robert GOURDAIN ou sous la halle de plein vent. Depuis 17 ans, ils interprètent la chanson française, chacun ayant une véritable qualité vocale.

L'association poursuit également l'aide aux plus démunis en distribuant tous les mois des colis alimentaires et des vêtements.

Si vous souhaitez, soutenir ou participer aux activités de l'association, adressez un message à guincetre.jean-paul@wanadoo.fr, et retrouvez toutes les actions de l'association sur le site www.avenir-ensemble.fr.

La Halle aux Bulles

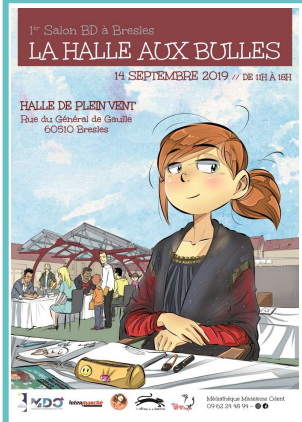

Si vous aimez la bande dessinée, la Halle aux Bulles est définitivement l'évènement de l'année auquel vous devez assister.
Cette première édition se déroulera à la Halle de Plein Vent en partenariat avec l'association *On a marché sur la bulle* et la Médiathèque Départementale de l'Oise.
Tout au long de la journée vous pourrez vous plonger dans l'univers fascinant de la BD grâce à des ateliers, des animations, des expositions mais aussi des rencontres d'auteurs et des dédicaces…
De nombreux auteurs seront présents, l'occasion parfaite pour faire dédicacer les BD que vous pourrez vous offrir sur place grâce au stand de *Bulle en stock*, librairie amiénoise spécialisée dans le domaine de la bande dessinée.
À l'aide d'un écran géant et d'une caméra, plusieurs illustrateurs dessineront à tour de rôle devant vous, dévoilant peut-être ainsi quelques secrets de conception de vos héros ou héroïnes préférées.
Vous pourrez visiter l'exposition interactive de l'association *On a marché sur la bulle* sur les 10 ans des éditions de la Gouttière, ainsi qu'une exposition regroupant toutes les participations au concours BD organisé par la médiathèque. À 17h aura lieu l'annonce des gagnants du concours et la remise des prix.
D'autres animations seront proposées : coloriage de planches originales de BD, espace de lecture dans nos « BD Banquettes », ou encore une exposition alliant BD et rock'n'roll dans le BD BUS de la MDO.
Cette journée sera aussi l'occasion d'expérimenter de nouveaux outils numériques ! Venez réaliser des stickers grâce à une découpeuse vinyle ou encore une figurine grâce à l'imprimante 3D.
Vous l'aurez compris la Halle aux Bulles est une journée à ne surtout pas manquer !
Nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre de 11h à 18h à la Halle de Plein Vent pour profiter avec nous de cette plongée dans l'univers de la bande dessinée.

Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE
Jeudi 5 : Ciné Rural
Samedi 14 : Journée Bande Dessinée Festival Café Théâtre l'Avenir Ensemble
Dimanche 15 : Brocante « Passion Automobile de Bresles »
Vendredi 27 : Marché des Saveurs Absolument Gourmand
Dimanche 29 : Thé Dansant « Radio Mercure »

OCTOBRE
Jeudi 3 : Ciné Rural
Samedi 12 : Café Théâtre l'Avenir Ensemble
Vendredi 25 : Marché des Saveurs Absolument Gourmand
Jeudi 31: Goûter d'Halloween « APOME »

NOVEMBRE
Jeudi 7 : Ciné Rural
Samedi 9 : Café Théâtre l'Avenir Ensemble
Lundi 11 : Armistice 1918 Commémoration
Jeudi 14 : Don du Sang EFS
Vendredi 15 et weekend : Bourse aux jouets « APOME »
Samedi 16 : Projection « Clins d'œil »
Dimanche 17 : Thé Dansant « Radio Mercure »
Vendredi 29 : Marché des Saveurs Absolument Gourmand

DECEMBRE
Samedi 7 : Cyclocross au bélier « Team Cycliste de Bresles »
Weekend 7 et 8 : Marché de Noël « Les Amis du Quartier »
Dimanche 15 : Noël « L'avenir Ensemble »
Vendredi 20 : Marché des Saveurs Absolument Gourmand

La Halle aux livres

Le 18 mai s'est tenue sous la Halle de Plein Vent, la Halle aux Livres un grand temps fort pour la commune de Bresles et ses habitants.

Petits comme grands ont profité d'une journée d'animations et d'expositions autour du livre. Ce fut un grand temps fort aussi pour l'équipe de la médiathèque de Bresles ainsi que pour plusieurs services de la ville comme les services techniques, le centre de loisirs, le centre ados mais aussi pour l'équipe de bénévoles qui ont chacun participé activement au projet.

À l'origine de cette journée, une opération de « *désherbage* » effectuée avec l'aide de la Médiathèque Départementale de l'Oise.
Cette opération de grande ampleur, qui consiste à enlever les livres qui ne peuvent plus être prêtés au public était nécessaire pour la continuité de la médiathèque. Une vente à prix libre au profit du CCAS a donc été organisée, au cours de laquelle vous avez pu vous offrir quelques romans, documentaires, albums, contes ou encore bandes dessinées.

Le projet des boîtes à livres a aussi été présenté. Gratuites et accessibles 24h/24 et 7j/7 dans différents quartiers de Bresles, vous pouvez à tout moment y déposer ou emprunter des livres pour adultes et/ou pour enfants.

Nous avons eu la chance d'assister à une lecture scénarisée de l'association *Le petit peuple* ainsi qu'un spectacle de la conteuse *Sophie Verdier* dans la roseraie.

Le BD Bus de la MDO était aussi présent, les enfants ont pu y découvrir une exposition sur *Lily Crochette,* la pirate préférée des petits.

Enfin vous avez pu profiter de nombreux autres ateliers et animations tout au long de la journée. Des coins de lecture pour les petits et les plus grands, un jeu de société le *Monopolivre* avec les centres de loisirs et ados, plusieurs expositions : l'exposition « *Comment un livre vient au monde ?* » prêtée par la MDO, une exposition de citations sur la lecture, une exposition de l'association *Clins d'œil* ainsi qu'une exposition des travaux des élèves de la classe ULIS de l'école Jean de la Fontaine.

Les stands d'ateliers manuels ont eu un grand succès, de nombreuses personnes sont reparties avec de jolies cartes, des guirlandes,
des hérissons, des sets de table, des marque-pages… fabriqués à l'aide des livres désherbés.

MAIS AUSSI….

Mémoires de sucrerie Février

Conviviales de nos ainés 17/03

Les enfants à la chasse aux déchets 22/03

Remise de récompenses aux élèves brillants 04/05

MAIS AUSSI…

Cérémonie du 8 mai, exceptionnellement au cimetière et sous la pluie…

Théâtre « Improvisible » 07/05

Brocante des Amis du quartier 12/05

Exposition de motos anciennes 19/05

Kermesses des écoles 25/05 et 21/06

La Bresl'Oise 08/06

Fête de la musique les 21/06 et 23/06

COMMUNICATION DES LISTES

« ENSEMBLE POUR BRESLES »

Tout au long des cinq années de notre mandat, nous avons travaillé à transformer et faire évoluer notre commune. Que ce soit en matière d'aménagement, avec la création des Parking de la rue du Sac et Condorcet, la construction de la Halle de Plein Vent, l'aménagement des Places du centre-bourg, le lancement du Groupe scolaire et du Pôle Santé ; en matière d'animations culturelles (théâtre, concerts, ciné-rural, expositions, …) ou dans notre soutien financier et logistiques aux associations, toutes nos actions n'ont eu qu'un but : améliorer le bien-vivre à Bresles. Ainsi, pas après pas, jour après jour, notre Ville se transforme et nous poursuivrons nos efforts jusqu'au dernier jour de cette mandature afin que Bresles soit toujours plus animée et attrayante, tant pour nos concitoyens que pour les visiteurs. Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille.

Dominique CORDIER et la liste Ensemble pour Bresles

« VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES »

Au nom de la liste « Volontaires et Solidaires », nous espérons que cette période estivale, où la plupart d'entre vous vont retrouver le calme et se ressourcer entre proches, sera aussi l'opportunité de profiter du cadre de notre commune qui nous est chère. Ensemble et loin de la confrontation stérile d'une opposition négative et contradictoire, nous avons tout au long de ce mandat défendu nos idées, qui pour la plupart étaient communes avec la liste majoritaire et les autres listes. Lionel n'a pas pu finaliser ce mandat mais son idée reste notre clé de motivation et nous la défendrons jusqu'à la fin proche de ce mandat par notre implication.
Sans faire d'éloges à la liste en place, notre ville a changé et continuera sa mutation au gré de travaux nécessaires, engendrant des nuisances. Mais aucun chantier ne se fait sans difficultés et petits défauts. Nous restons néanmoins vigilants à ce que notre « ville à la campagne » perdure dans ce sens et que vous soyez fiers de votre identité communale.

La liste « Volontaires & Solidaires »

« AGIR POUR BRESLES »

Communication non parvenue dans les délais fixés

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE BRESLES »

REPENSER LA VILLE
Une nouvelle façon d'aimer sa ville en lui donnant un nouveau "Design", c'est ce qui est en train de se réaliser à Bresles.
C'est ce à quoi, notre liste " Ensemble pour l'Avenir de Bresles" s'était aussi engagée.
Il faudra que les habitants se réapproprient ces nouveaux espaces en repensant ses habitudes dans un nouveau cadre environnemental ….

Ensemble Pour l'Avenir de Bresles

Directeur de publication : Dominique Cordier, Maire de Bresles
Commission Information : Isabelle Duché-Thourillon – Aurélie Macaire - Emilie Traën – Guillaume Geoffre
Support technique : Catherine Daire - Shirley Magnier – Ludivine Pinte
Contact : mairie@bresles.fr ou mediatheque@bresles.fr

BRESLES. — Les Halles. — Entrée de la Cour du Château. — LL.